



Itinéraire thématique CAUE **Jura - 39**

Architectures du tourisme et des loisirs

« Le Jura, une aventure Grandeur Nature à toutes les saisons ». Tel est le slogan du Comité Départemental du Tourisme afin de promouvoir ce territoire de 4 999 km² ayant connu une forte hausse de notoriété touristique depuis la crise sanitaire. Mais le tourisme et les activités de loisirs n'ont pas attendu ces dernières années pour se structurer et se diversifier. Sur sa « carte d'identité » du Jura, le CDT énumère ainsi « des possibilités d'activités multiples » : 1 Parc Naturel Régional, 2 Plus Beaux Villages de France, 2 stations thermales, 1 station de ski classée, 5 domaines nordiques, 2 000 km de circuits vélo et 160 km de véloroutes et voies vertes, 5 089 km de sentiers de randonnées balisés, 52 sites culturels et patrimoniaux Jura Musées, 2 biens inscrits sur la Liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO, 6 stations vertes, 3 communes classées « commune touristique » et 7 stations classées de tourisme.

Une diversité de pratiques mais aussi de formes générant près de 4 500 emplois, qui s'inscrit dans l'architecture et les paysages du territoire jurassien.

Les lieux de l'information

Traditionnellement, le tourisme jurassien est essentiellement tourné vers les familles et les sports de pleine nature, quelles que soient les saisons, ainsi que vers la gastronomie. Le côté « vert » du territoire, sa fraîcheur liée à la montagne et aux lacs (sans doute à relativiser avec les changements climatiques) et l'image traditionnelle des savoir-faire, en font une destination à la fois évidente et sortant des sentiers battus.

Avec de tels atouts, l'information touristique jalonne les routes, sentiers, villes et villages jurassiens par une signalétique directionnelle et explicative prenant des formes diverses. Chacun des 14 Etablissements Publics Intercommunaux du Jura possède également sur son territoire un réseau d'information touristique structuré au sein de 12 Offices de Tourisme. Bureau d'Informations Touristiques ouvert de manière saisonnière dans un village, grand édifice ayant pignon sur rue au cœur d'une ville, toutes les formes architecturales cohabitent pour accueillir ce service dédié aux touristes mais aussi à la population locale qui vient y chercher un renseignement pratique, l'agenda des manifestations de la semaine, réserver un billet de spectacle... Devant cette pluralité de services offerts, certains bureaux se sont réorganisés ou agrandis, à l'image de celui de Saint-Laurent-en-Grandvaux



151 rue Regard
39000 Lons-le-Saunier
TEL : 03 84 24 30 36
caue39@caue39.fr
www.caue39.fr

Certaines constructions ont même été édifiées ex-nihilo afin d'accueillir un service touristique. C'est le cas de La Caborde à Beaufort-Orbagna, en réponse à la demande d'élus désireux de doter leur territoire rural d'un équipement oenotouristique et culturel. Un édifice à destination des touristes de passage empruntant la Route Départementale 83 passant tout près, mais aussi des locaux. Un lieu atypique dont l'objectif oenotouristique et culturel fait écho à la volonté des collectivités, souvent de taille limitée et en milieu rural, de doter leur territoire d'équipements multifonctionnels.

Des équipements à vocation multiple

Les salles des fêtes, aussi bien dénommées salles polyvalentes, en sont l'image. Destinées en premier lieu à la population locale, elles doivent pouvoir accueillir divers évènements ou assemblées : réunions, lotos, spectacles des enfants des écoles, entraînements de sport... A Aromas, une salle multifonctions a ainsi vu le jour, s'inscrivant dans une démarche plus large de réaménagement d'un cœur de village. Parfois, ce sont même des services à la population qui investissent les lieux, comme la cantine sur le temps méridien, la crèche en fin de journée ou encore la bibliothèque itinérante. Des casse-têtes architecturaux lorsqu'il faut pouvoir s'adapter à divers usages et usagers dans des murs déjà existants. A La Chaux-des-Crotenay, devant un équipement jugé trop vétuste, décision a été prise de reconstruire un ensemble plus adapté aux besoins actuels qui accueillera une salle multifonctions (organisation d'expositions, conférences, repas dansants, théâtre, cinéma...) et des locaux communaux.

Lorsque des communes décident d'entreprendre une rénovation, ce peut être l'occasion d'engager des réflexions d'ordres économiques et thermiques, comme à Val Sonnette où la rénovation de la toiture s'est associée une meilleure isolation de cette dernière et à la pose de panneaux photovoltaïques. A Saint-Lupicin, la salle des fêtes a connu une extension afin de pouvoir accueillir un espace de rangement servant également de loges d'artistes lorsque la salle est en configuration de salle de spectacle, avec une tribune de 300 places assises. Les loisirs s'étendant au champ culturel, les fonctionnalités liées aux représentations théâtrales ou encore musicales font partie intégrante des réflexions des aménageurs. D'ailleurs, dans de nombreuses localités rurales, les premières salles à vocation « communale » étaient destinées à accueillir les répétitions et représentations du club de théâtre mis sur pied par le prêtre ou l'instituteur. Et ce sont les villageois qui s'étaient mis à l'œuvre pour construire de leurs mains ces salles dont tous se souviennent du rideau de scène, de l'estrade, du trou du souffleur et du poêle pour chauffer la pièce...

La construction de salles des fêtes, ou de convivialité, permet également la réhabilitation d'éléments patrimoniaux, comme à Courtefontaine où elle s'inscrit dans un projet plus global de valorisation d'édifices anciens situés autour de l'église. En d'autres lieux, le parti-pris est celui d'édifier un bâtiment neuf alliant modularité, fonctionnalité, accessibilité mais aussi architecture contemporaine, intégration paysagère, performances énergétiques. Ceci passe parfois par des formes et des matériaux inattendus mais reliant visuellement certains autres édifices emblématiques du village et structurant l'espace public, comme c'est le cas à Val d'Epy. Un parti-pris architectural lié à une volonté de construire un bâtiment basse consommation tout en renforçant le centre du village.



Le patrimoine comme cadre de développement

Le dialogue entre architecture traditionnelle et contemporaine s'étend aussi aux affectations-mêmes des lieux. Si des théâtres sont toujours théâtres et des ateliers sont devenus des lieux de mémoires de savoir-faire plus ou moins muséographiés, d'autres sites historiques ayant eu une tout autre vocation accueillent désormais des espaces dédiés aux loisirs. C'est ainsi qu'anciennes forges à Fraisans, vestiges médiévaux à Saint-Amour, anciens abattoirs municipaux à Lons-le-Saunier ou encore coopérative ouvrière à Saint-Claude résonnent aux sons de micros et instruments de musique divers, de projecteurs de cinéma, de débats... Programmations culturelles mais aussi résidences d'artistes et événements bien souvent coopératifs et créatifs permettent à ces lieux de revivre tout en donnant, par leur dénomination, un éclairage sur le passé de l'édifice. La Chevalerie, le Bœuf sur le Toit, la Fraternelle...

Parfois, le présent convoque le passé pour ancrer d'autant plus un bâtiment dans son paysage. Ainsi, La Commanderie à Dole dont le nom fait référence à un ancien établissement de Templiers qui était dans les environs. Edifié en 2006, cet imposant « bâtiment-paysage », comme il est décrit par son architecte, est à la fois salle de spectacles, de congrès et de sport pouvant accueillir de 600 à 3 000 places. Une modularité qui permet sans doute aussi d'estomper la frontière mentale pouvant exister entre lieux de culture, pensés être réservés à des initiés (comme les théâtres ou les opéras) et lieux plus populaires.

S'il est également un patrimoine bâti et historique ancré dans le Jura et de tous temps tourné vers le tourisme, c'est celui du thermalisme. Tourisme non pas de loisirs à l'origine mais qui s'est aussi développé en ce sens avec la création de casinos de jeux comme à Salins. Salins est l'une des deux stations thermales du Jura citées en introduction, la seconde étant Lons-le-Saunier. Si ces deux villes ont vécu durant des siècles de l'exploitation du sel, elles ont chacune, dès le 19^{ème} siècle, également tiré parti de leurs eaux concentrées en sel pour développer le thermalisme afin de traiter les douleurs articulaires. Associées également au bien-être et à la détente, ces deux stations évoluent dans deux univers architecturaux différents. A Lons-le-Saunier, les thermes sont toujours dans les murs de la station édifée à la fin du 19^{ème} siècle et restaurée, au cœur d'un parc de 7 hectares. A Salins-les-Bains (nous oublions souvent la deuxième partie du nom de la localité), les thermes se sont refaits une jeunesse en intégrant en 2017 un édifice contemporain en plein cœur de la ville accueillant trois espaces : un premier réservé aux curistes, un second dit « thermoludique » et un troisième consacré au bien-être.

Vers un tourisme toujours plus diversifié mais durable

On le voit avec ce dernier exemple, les activités touristiques de loisirs se réinventent en fonction de l'évolution des goûts et usages mais aussi des contraintes ou réflexions actuelles et tournées vers le futur. L'usage de l'eau en est un bon exemple. Du site archéologique gallo-romain de Villards d'Héria où ont été découvertes fontaine sacrée et piscines, au bassin Jean Michel (réservoir d'eau construit pour la gare de Lons-le-Saunier, transformé en piscine et aujourd'hui en plan d'eau pour pêcheurs), l'eau est fortement liée à l'histoire du Jura et un sujet de développement du tourisme, même durable. A Foncine-le-Haut, une ancienne scierie a été réhabilitée et restructurée afin d'accueillir un pôle multi-services regroupant médiathèque, école de musique et Office de Tourisme. Et si la roue à aubes a été conservée et rénovée, ce n'est pas qu'à des fins patrimoniales : elle sert également à produire de l'électricité afin d'assurer une



véritable autonomie au bâtiment. Changeant de l'image traditionnelle du Jura associé à la montagne et aux forêts, l'eau devient l'un des atouts du territoire avec le thermalisme déjà évoqué mais aussi les lacs. Au lac de Chalain, outre l'aspect historique et archéologique du lieu, diverses activités touristiques et de loisirs s'offrent aux visiteurs : baignade, pédalo, paddle, canoë-kayak, pêche, randonnées à pied ou bien en VTT et trottinettes électriques, survol en ULM, etc.

Le tourisme fluvial sur le Doubs ou le Canal à Dole fait partie des offres inattendues proposées aujourd'hui afin de découvrir d'un autre point de vue et lentement les paysages jurassiens. Canyoning et randonnée aquatique sont également mis en avant du fait de la géologie particulière et propice du territoire, sans oublier les descentes en canoë et kayak de l'Ain et de la Loue ou encore la découverte de la Basse Vallée du Doubs, classée Zone Natura 2000.

Sujet de discussion majeure en tant que ressource, l'eau est ainsi à placer dans la perspective d'un tourisme durable et d'une attention particulière portée à l'environnement. Pour revenir sur l'exemple de Chalain, seuls deux secteurs sont ouverts au public (la plage de Doucier et celle du Domaine de Chalain) et un système de stationnement payant est instauré en fonction des périodes de l'année. De quoi également inciter à travailler le tourisme sur les ailes de saison (printemps et automne) afin de gérer au mieux le flux d'usagers sur les sites naturels et architecturaux de tourisme et de loisirs jurassiens. Mais aussi orienter la destination comme une rencontre « intime » avec ce territoire, impliquant également le fait de repenser des hébergements touristiques de dimensions moindres qu'ont pu l'être par le passé stations de ski et autres villages-vacances. Ce qu'a fait la commune de Nanchez en rénovant et proposant une extension au centre de vacances accueillant des hôtes depuis 50 ans. Requalification des espaces et créations de nouveaux services viennent compléter une offre d'hébergements plus respectueuse de l'environnement et valorisant les ressources locales.

Texte Adeline, Cueilleuse de mémoires – 2024 CAUE du Jura – Itinéraires CAUE

